

Lia Savonea a pris ses fonctions de présidente de la Haute Cour de Cassation et de Justice de Roumanie le 1er août 2025, pour un mandat de trois ans.

Elle est diplômée de la Faculté de Droit de l'Université de Bucarest (1996) et titulaire d'un Doctorat en Droit procédural pénal de l'Université Nicolae Titulescu de Bucarest.



La présidente Savonea a débuté sa carrière judiciaire en 1996 au Tribunal de première instance d'arrondissement 6 de Bucarest. Entre 2001 et 2003, elle a occupé le poste de présidente de ce tribunal de première instance, avant d'être promue au Tribunal de Bucarest, où elle a dirigé la Première Chambre criminelle de 2003 à 2008. En 2008, elle a été promue à la Cour d'appel de Bucarest, Deuxième Chambre criminelle, où elle a ensuite occupé des postes de direction clés, notamment ceux de vice-présidente et de présidente par intérim de la cour. De 2012 à 2023, elle a occupé le poste de présidente de la Cour d'appel de Bucarest.

Dans le même temps, elle a été membre du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) dans sa composition précédente entre 2017 et 2023, occupant le poste de présidente du Conseil en 2019.

En juin 2023, elle a été promue juge à la Chambre criminelle de la Haute Cour de Cassation et de Justice.

Outre ses responsabilités judiciaires et managériales, la présidente Savonea a contribué à la formation juridique et au développement institutionnel. Elle a été formatrice à l'École Nationale des Greffiers et a participé activement à de nombreux projets, groupes de travail et commissions au sein du système judiciaire. Elle est également co-auteur de plusieurs recueils de jurisprudence en matière pénale.